

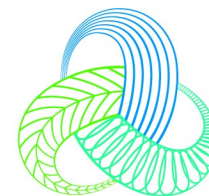
INSTITUT FRANCAIS
DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES
DES TRANSPORTS,
DE L'AMENAGEMENT
ET DES RESEAUX

Les politiques de sûreté dans les transports guidés

GERI ITGUR

Marne-la-Vallée – 23/06/2011

Fabrice Hamelin (DEST)



IFSTTAR

Introduction

- Les incidents de sûreté renvoient aux actes de délinquance et de malveillance qui touchent les personnes (usagers et agents des opérateurs) mais également les infrastructures et les matériels roulants.
- (Re)découverte au tournant des années 1980-1990 (« incivilités ») puis 2000-2010 (attentats terroristes).



- jusqu'à aujourd'hui, les infrastructures de transport se singularisent par des réponses à y apporter ne peuvent être une menace



Plan de l'intervention

- **1. Les politiques de sûreté : une approche analytique**

la prise en charge des nouveaux défis de sûreté n'est jamais une réponse aux seuls changements de l'environnement et de la menace

- Deux modes de résolution des problèmes de sûreté :
 - *Crime prevention design et order maintenance policing*
- La « gouvernance » de la sûreté dans les transports guidés
 - Partagée, négociée ou évitée ?

- **2. Les politiques de sûreté : une approche contextuelle**

- Un appel au changement pour répondre à de nouvelles menaces
- La stabilité de l'architecture française

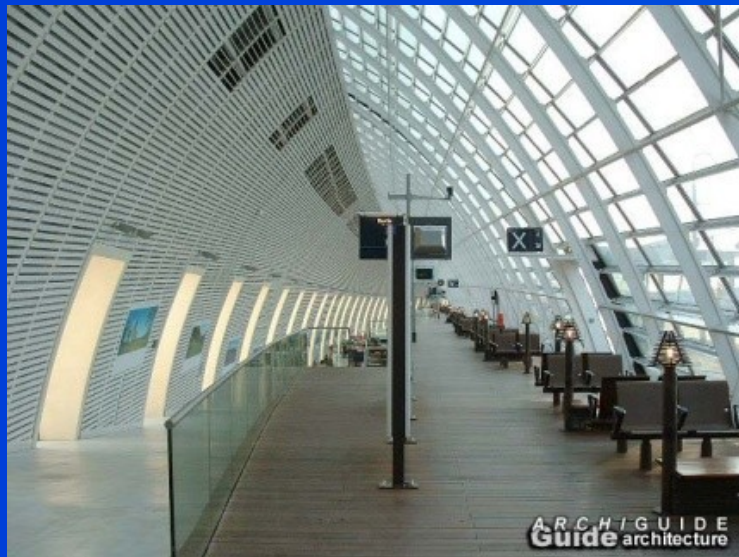


Les politiques de sûreté ½: *Crime Prevention Design*

Pas seulement un **investissement** dans des dispositifs techniques visant à réduire la menace, à accroître la résilience des systèmes ; obligation aussi de **repenser les infrastructures**



Exemple : gare d'Avignon TGV (séparation des flux, espace d'attente séparé de la zone de chalandise).

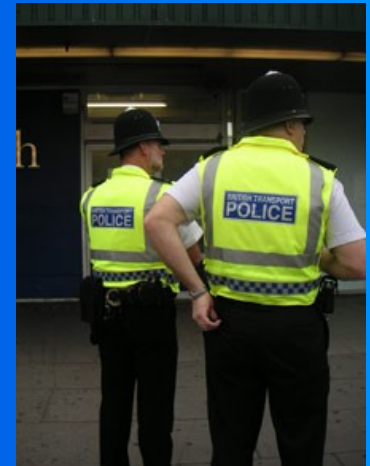


Les politiques de sûreté 2/2 : *Order Maintenance Policing*

- Les systèmes policiers et leurs transformations
 - _ Judiciarisation (enquêteurs) contre sécurisation (patrouilles) ?
 - _ Privatisation (la « famille policière élargie » comme solution)
 - _ Militarisation (unités para-militaires et technologies)
 - Vers une hybridation des polices dédiées



- L'enrôle
_ Les par
_ Les usa
fs ensemble
sécurité !



Qui gouverne la sûreté dans les transports guidés ?

- Une gouvernance partagée ? La multiplication des acteurs

La gare ne possède pas qu'un seul propriétaire (...). Ainsi, Réseau Ferré de France (**RFF**) possède les quais et les voies ainsi que tout les accès qui y mènent (exemple : escalators, ascenseurs, escaliers).

La **SNCF** possède quant à elle le bâtiment des voyageurs, hors donc les voies et les quais. Elle est, de plus, gestionnaire déléguée par RFF des voies et quais. Il est à noter que la SNCF consent des autorisations d'occupation du domaine public aux **commerces** dans les gares. Dans ce cadre, la SNCF perçoit un pourcentage de leurs recettes. Enfin, le parvis et les terrains aux alentours appartiennent à la **mairie** ou à la collectivité. Or, chacun de ces acteurs a des attentes différentes vis à vis d'une politique de sûreté. (Coriat, 2009, 32)

- Une gouvernance négociée ? Le maintien des rapports de force

- **Question** : J. W. (Director of Transport Policing and Enforcement for TfL), who does P. C. (Chief Superintendent BTP of Area L) work for ?
- **J.W.** (Director of Transport Policing and Enforcement for TfL): P.C . works for the BTP, which is **contracted** to TfL to deliver transport policing services. Fundamentally, the BTP is there to deliver a policing service on our transport network. (...) Should the situation arise, which it has not, where either the BTP commanders said, 'Well, actually, we are going to go our own way and do our own things', we would seriously question the value of the relationship and take steps to move elsewhere"(...).
- **I.J.** (Chief Constable BTP) I see myself as working for (...) J.W. I do not see a conflict between [his] ambitions and mine. (...) The only potential for conflict there would be if the three million people who use the Underground system each day turned up outside my office and said we are going in the wrong direction. (...) We are still building a relationship (...) which will ultimately be founded around a concept of policing that is understood within the **public good framework**."

(extrait of the first international executive session on transport policing »
organisée par TfL, le 12 janvier 2006).



Qui gouverne les politiques de sûreté ?

- Une gouvernance évitée ? Pas de vision partagée
 - Une préservation des rôles et des identités plutôt qu'une hybridation de l'action publique

Ex. La double évaluation des activités de la division londonienne de la BTP
 - Un débat fragmenté et confiné aux « élites sectorielles »
 - La sûreté dans les transports demeure une affaire de professionnels et souvent policiers
 - « Propriétaires » traditionnels et *outsiders*.

La montée en puissance de nouveaux acteurs ?



Les politiques de sûreté : appel au changement 1/2

- Après 2001, une situation de rupture qui mobilise acteurs de la défense, sécurité publique et sécurité civile : la doctrine de la « sécurité globale » remplace celle de la « sécurité intérieure »
- Des structures créées pour opérer le décloisonnement et la coordination
- Répondre à un risque de fragmentation des activités de sécurisation
- Création de structures de coordination, recrutement d'acteurs d'intermédiation



Les politiques de sûreté : stabilité de l'architecture

2/2

- Le choix du renforcement de l'action policiaro-judiciaire (Loi n°2006-64 du 23 janvier 2006)
- La rénovation des outils anciens (vigipirate et plans d'intervention PIRATE)
- Des évolutions réelles cependant : surveillance généralisée et urgence



Pour conclure

- Une politique de sûreté (terrorisme)
 - Gestion plutôt que résolution du problème
 - Une politique de centralisation/spécialisation
- Les défis de la gestion de la sûreté
 - Technologisation des réponses (une forme de dépolitisation)
 - Globalisation du risque (contre la territorialisation ?)
 - Privatisation des réponses (une forme de désétatisation ?)



Merci de votre attention

Ifsttar

Département Economie et Sociologie des
Transports (DEST)

fabrice.hamelin@ifsttar.fr

www.ifsttar.fr

